

Werk

Titel: Les nouvelles structures des Bibliothèques Universitaires Parisiennes

Autor: Rambaud, Jacqueline

Ort: Florence

Jahr: 1979

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?514822678_0002|log17

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

LES NOUVELLES STRUCTURES DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES PARISIENNES

Le Décret n° 78.1122 du 16 novembre 1978 a mis en place une nouvelle organisation des Bibliothèques Universitaires des Académies de Paris, Versailles et Créteil.

On peut s'étonner qu'il ait fallu dix ans pour mettre en application la loi d'orientation de l'enseignement supérieur en ce qui concerne ces établissements.

En fait les problèmes posés par les Bibliothèques Universitaires ne pouvaient être résolus par le Décret 70.1267 du 23 décembre 1970 qui organisait les Bibliothèques Universitaires des Académies de Province.

Le 16 février 1972 le Décret n° 72.132 créait à Paris trois Bibliothèques Interuniversitaires, la première à dominante littéraire: la BIUA (Bibliothèque interuniversitaire " A ") regroupant les grands Etablissements traditionnels de l'ancienne Université de Paris: Sorbonne, Sainte-Geneviève, Cujas; la deuxième également à dominante littéraire, était constituée par trois grands Etablissements: la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, BDIC (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine), INLCO (Institut national des langues et civilisations orientales) et par un certain nombre de petits centres nouvellement créés; la troisième enfin, à dominante scientifique comprenant les Bibliothèques de Pharmacie, de la Faculté des Sciences, de la Médecine et tous les nouveaux Centres Universitaires hospitaliers qui avaient vu le jour en 1969.

Très vite ces structures se révélèrent difficiles à gérer. Elles étaient beaucoup trop vastes, elles concernaient trop d'Universités.

Depuis le 16 novembre 1978, il existe à Paris 9 Bibliothèques Interuniversitaires et 12 Bibliothèques Universitaires.

Les 9 Bibliothèques Interuniversitaires sont les Bibliothèques de la Sorbonne, Sainte-Geneviève, Cujas, Médecine, Pharmacie, Art et Archéologie, BDIC, INLCO, et Bibliothèque Scientifique Jussieu. Chacune d'elle est commune à au moins deux Universités parisiennes.

Chacune des 13 Universités parisiennes, à l'exception de Paris II, a en outre sa propre Bibliothèque qui regroupe souvent plusieurs centres ou sections.

Un Service commun appelé " Réunion des Bibliothèques Universitaires de Paris " complète l'ensemble, il a pour mission d'apporter aux différentes Bibliothèques les concours scientifiques, techniques et administratifs dont elles pourraient avoir besoin.

Ces nouvelles structures se mettent en place progressivement.

Il faut espérer qu'elles permettront une meilleure utilisation des immenses richesses des Bibliothèques parisiennes.

Jacqueline Rambaud